

Comptes rendus des conseils municipaux

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

Attribution des subventions : adopté à l'unanimité

Coopérative scolaire : 1 910 € + 2 070 € (sortie pédagogique) - A.S.O.: 7 000 € - UNC AFN : 50 € - Club de l'Age d'Or : 1 480 € - Anciens Combattants : 800 € - La Farandole : 500 € - Musicaux : 1 780 € - Les Goya : 1 500 € - CCAS : 18 703 €

Taux d'imposition inchangés : 8 voix pour - 7 contre

Budget primitif : adopté à l'unanimité

Participation (600 €) aux frais de fonctionnement des écoles CLIS de Cany (2014/2015) : adopté à l'unanimité.

Tarifs 2015 de location de la salle des Fêtes « Halle aux Grains » et de la vaisselle : adopté à l'unanimité.

Convention d'installation et d'utilisation de deux abris-voyageurs appartenant au Département : adopté à l'unanimité

Vente de la parcelle C 980 appartenant à la commune, après estimation et publicité: adopté à l'unanimité.

Maintien de la restauration scolaire le mercredi midi à partir de la rentrée de septembre 2015. Après débat, il est décidé de maintenir la restauration avec un repas froid fourni par le prestataire de service. Adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec la Communauté de communes, pour le reversement du fonds d'amorçage perçu dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Le conseil municipal accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite de l'ancien presbytère et de l'école primaire pour les activités de l'accueil loisirs de la CCCA pendant l'été 2015.

Informations diverses :

M. DOUILLET informe le conseil qu'il a reçu de la Direction des routes un rapport (consultable en mairie) sur la sécurisation du village.

La participation communale au Syndicat de Ramassage Scolaire de Valmont a baissé. Elle s'établit à 12 451 euros. Un robinet d'eau a été installé en haut du cimetière.

Fermeture d'une classe à la rentrée prochaine : le conseil municipal vote à l'unanimité une motion de soutien aux parents d'élèves qui luttent contre la décision de fermeture annoncée par l'Inspection académique.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

